

Quatorzièmes Journées de la Tradition à Bailly les 11 et 12 octobre 2014

Publié le 12 octobre 2014
4 minutes

Renseignements importants

JOURNÉES DE LA TRADITION

11 et 12 octobre 2014



S'acheminant rapidement sur leur quinze années d'existence, les **Journées de la Tradition** sont désormais bien connues. Le succès qu'elles ont remporté témoigne de leur solide ancrage dans le paysage de la Tradition. Vous savez qu'elles réunissent, autour de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, des congrégations, associations et divers mouvements ainsi que des professionnels, artisans et commerçants, qui travaillent dans un esprit chrétien à la reconstruction d'une Cité catholique. Tous font part à cette occasion de leurs réalisations et leurs projets

Ce rassemblement unique de la Tradition trouve son fondement et sa force dans la profession pleine et entière de la foi catholique et dans la fidélité au beau combat de la foi exprimée par la liturgie traditionnelle, tellement nécessaire aujourd'hui.

Volontairement fixées au mois d'octobre, les **Journées de la Tradition**, toujours très attendues, matérialisent la reprise des activités après les mois d'été et constituent une sorte de nécessaire rendez-vous pour relancer les diverses œuvres, mouvements et professions. Elles ont été mises en place pour mieux connaître en un seul lieu la multiplicité des activités religieuses, associatives, scolaires, sociales, professionnelles qui sont géographiquement dispersées tout le reste de l'année et découvrir leurs finalités. Elles permettent également d'apprécier les compétences et les talents des divers professionnels présents.

Elles sont ensuite l'occasion de révéler des œuvres nouvelles qui se créent et qui, pour la première fois, sont présentes à ces

Journées.

Elles offrent de plus la possibilité d'établir des contacts, de développer des échanges, de promouvoir des initiatives.

Monsieur l'abbé de Cacqueray soulignait l'an passé l'importance de ces Journées et l'aspect missionnaire et apostolique des œuvres et activités présentes à Villepreux.

Ces **Journées de la Tradition** veulent donc rassembler toutes les réalités anciennes et nouvelles et toutes les initiatives qui s'unissent dans la même profession de foi en vue d'une action plus efficace dans l'Église et dans la Cité, afin d'étendre la royauté sociale du Christ Jésus.

Pendant ces deux jours, la Chrétienté se manifeste, elle montre sa vitalité, elle témoigne de son combat. Sans doute est-ce là la raison de son succès.

Deux changements importants interviennent en cette année 2014 :

- le départ de Monsieur l'abbé de Cacqueray. Il a été à l'origine du développement de ces **Journées**. Qu'il en soit ici vivement remercié. Sans sa détermination, elles n'auraient pas connu l'ampleur et le succès qu'elles rencontrent. C'est **Monsieur l'abbé Bouchacourt** qui le remplace dans la charge de Supérieur du District de France et nul doute qu'il saura par sa présence et ses encouragements manifester l'intérêt qu'il porte à cette manifestation.

- l'autre événement important est l'installation des **Journées** sur un nouveau site. Grand'Maisons n'est plus accessible maintenant. Pour mémoire, nous étions déjà préparés à ce changement puisque le Pèlerinage de Pentecôte, de Chartres à Paris, ne peut plus y bivouaquer depuis deux ans.

C'est donc l'école Saint-Bernard de Bailly qui accueillera les **Journées** les 11 et 12 octobre prochains. Des navettes seront organisées depuis différentes gares. Elles seront signalées dans les tracts distribués dans vos paroisses fin septembre.

L'école, peu éloignée de Villepreux et plus proche de Paris, présente des surfaces d'expositions largement équivalentes à celles de Grand'Maisons.

Nous aurons de plus l'avantage d'être présents « chez nous, en terre traditionnelle », et ce sera pour vous l'occasion de découvrir cette importante et nouvelle œuvre scolaire.

Nous vous attendons au milieu du mois d'octobre et nous vous assurons de nos prières et de la protection de la Vierge du Rosaire.

Pour tout renseignement pour une inscription merci de prendre contact avec :

Madame ROLLOT - Courriel : francis.rollot@sfr.fr Tel : 06 13 04 33 46

Un dossier complet vous sera adressé.

Les associations sollicitant pour la première fois l'attribution d'un stand doivent obligatoirement être parrainées par un prêtre de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X.